

Conseil — en bref —

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 14 décembre 2021

Administration générale

Budget des territoires non organisés (TNO) de la MRCVG – Adoption pour l'exercice financier 2022

- Le Conseil de la MRC a résolu d'adopter le budget des territoires non organisés pour l'exercice financier 2022 (disponible sur le site Internet de la MRC).

Budget des territoires non organisés (TNO) de la MRCVG – Adoption taux de taxation 2022

- Le Conseil de la MRC a résolu de fixer pour l'année 2022, pour les territoires non organisés de la MRC, le taux général de la taxe foncière à 0,7919 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière afin de couvrir les dépenses ordinaires prévues au budget.

Avis de motion et dépôt et présentation – Projet de règlement 2021-361 « Fixant un tarif pour financer les opérations et l'entretien d'un site de dépôt en tranchées dans les territoires non organisés et modifiant les règlements 2000-118 et 2009-205 »

- Le projet de règlement numéro Règlement 2021-361 a été déposé et présenté aux membres du Conseil, pour adoption à une séance ultérieure.

Adoption – Politique d'accueil et d'intégration au sein de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il a été résolu par le Conseil d'adopter la Politique d'accueil et d'intégration au sein de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau telle que présentée.

Entérinement – Octroi de contrat à Impression Charles – Acquisition et installation d'équipements de protection sanitaire pour la tenue des séances du Conseil de la MRC

- Il a été résolu par le Conseil d'entériner l'octroi d'un contrat à Impression Charles, pour l'acquisition et l'installation d'équipements de protection sanitaire nécessaires à la tenue des séances du Conseil à la salle du Conseil.

Conseil

Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2022

- Il a été résolu par le Conseil d'adopter le calendrier qui suit relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2022, ces séances débutant habituellement à 18 heures :

Mardi 18 janvier	Aucune séance en juillet
Mardi 15 février	Mardi 16 août 2022
Mardi 15 mars	Mardi 20 septembre 2022
Mardi 19 avril	Mardi 18 octobre 2022
Mardi 17 mai	Mercredi 23 novembre
Mardi 21 juin	Mardi 13 décembre 2022

Adoption du calendrier des séances ordinaires du Comité administratif pour l'année 2022

- Il a été résolu par le Conseil d'adopter le calendrier qui suit relativement à la tenue des séances ordinaires du Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2022, ces séances débutant habituellement à 17 h 50 :

Mardi 18 janvier	Aucune séance en
Mardi 15 février	Mardi 16 août 2022
Mardi 15 mars	Mardi 20 septembre
Mardi 19 avril	Mardi 18 octobre 2022
Mardi 17 mai	Mercredi 23 novembre
Mardi 21 juin	Mardi 13 décembre

Note au procès-verbal – Nomination de la préfète suppléante de la MRCVG

- Madame la préfète Chantal Lamarche confirme la nomination de madame la conseillère Jocelyne Lyrette à titre de préfète suppléante de la MRCVG.

Adoption – Règlement 2021-362 « Concernant la régie interne des séances du Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Il a été résolu par le Conseil d'adopter le règlement 2021-362 « Concernant la régie interne des séances du Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau et abrogeant toute réglementation antérieure afférente » tel que présenté.

Avis de motion et dépôt et présentation – Projet de Règlement 2021-363 « Concernant la rémunération du préfet et des membres du Conseil et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Le projet de règlement numéro Règlement 2021-363 a été déposé et présenté aux membres du Conseil, pour adoption à une séance ultérieure.

Avis de motion et dépôt et présentation – Projet de Règlement 2021-364 « Prévoyant le paiement d'une indemnité en cas de préjudice matériel subi en raison de l'exercice des fonctions »

- Le projet de règlement numéro Règlement 2021-364 a été déposé et présenté aux membres du Conseil, pour adoption à une séance ultérieure.

Demande d'intervention au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour – Article 182 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier

- Les membres du Conseil ont unanimement résolu de demander au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, d'intervenir face aux récents changements de structure organisationnelle annoncés par le conseil d'administration de la SOPFEU, particulièrement en ce qui trait au transfert du CRL vers la base de Val-d'Or, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

Gestion financière et administrative

Acceptation des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes fournisseurs de la MRC et des TNO pour les périodes du 25 novembre au 14 décembre 2021.

Greffe

Note au procès-verbal – Dépôt – Extrait de registre – Déclarations du préfet – Article 6 Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM)

- Conformément à l'article 6 de la LEDMM, aucun dépôt n'a été effectué puisqu'aucune déclaration visée au deuxième alinéa de l'article 6 de la LEDMM n'a été faite par madame la préfète Chantal Lamarche pour l'année 2021, cette dernière n'ayant reçu aucun don, marque d'hospitalité ou tout autre avantage prévu à cet article.

Gestion des ressources humaines

Entérinement – Embauche de ressources à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il a été résolu d'entériner l'embauche des ressources suivantes, aux conditions de travail en vigueur à la MRC :
 - M. Frédérick Larivière, technicien en évaluation;
 - M. Zeine Ebene, agent de développement aux entreprises touristiques.

Hygiène du milieu et environnement

Démarrage – Période de révision du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020

- Il a été résolu par le Conseil de démarrer la période de révision du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, adopté en octobre 2016.

Octroi de contrat – Rapport de déclaration des réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le projet d'agrandissement du site de compostage

- Le Conseil de la MRC a résolu d'octroyer le contrat pour la préparation du rapport de déclaration des réductions des émissions de GES 2021 à Solinov inc., au prix et conditions soumis.

Octroi de contrat – Vérification de la déclaration des réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le projet d'agrandissement du site de compostage

- Les membres du Conseil ont résolu d'octroyer le contrat pour la vérification du rapport de déclaration des réductions des émissions de GES 2021 à Enviro-Accès, au prix et conditions soumis.

Santé et bien être

Adoption – Rapport préliminaire – Projet pilote en santé sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (résolution 2021-R-AG310)

- Le Conseil de la MRC a unanimement résolu d'adopter le Plan préliminaire proposé par M. Roch Martel, consultant mandaté par la résolution 2021-R-AG310, tel que présenté pour le projet pilote en santé sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Appui à la résolution 244-09-2021 de la MRC de La Vallée-de-l'Or et à la résolution 2021.10.8513 de la MRC des Laurentides – Programme RénoRégion – Demandes d'assouplissement des critères d'admissibilité

- Il a été résolu d'appuyer la résolution 244-09-2021 adoptée par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-l'Or et la résolution 2021.10.8513 adoptée par le Conseil de la MRC des Laurentides, afin de demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'à la Société d'habitation du Québec, de revoir et d'assouplir les critères d'admissibilité au programme RénoRégion.

Aménagement et développement

Adoption – Règlement 2021-358 « Modifiant le règlement no 93-82 relatif au zonage dans les TNO de la MRC afin d'autoriser un projet de centrale électrique à la biomasse pour la communauté algonquine lac Barrière »

- Le Conseil de la MRC a résolu d'adopter le règlement 2021-358 « Règlement 2021-358 « Modifiant le règlement no 93-82 relatif au zonage dans les TNO de la MRC afin d'autoriser un projet de centrale électrique à la biomasse pour la communauté algonquine lac Barrière » tel que présenté.

Avis de motion et dépôt et présentation – Projet de Règlement 2021-360 « Concernant les activités et usages dans le Parc régional linéaire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et abrogeant les règlements 2013-256 et 2015-274 relatifs aux mêmes objets »

- Le projet de règlement numéro Règlement 2021-360 a été déposé et présenté aux membres du Conseil, pour adoption à une séance ultérieure.

Certificat de conformité – Règlement no. 1015 modifiant le règlement no. 881 de la Ville de Maniwaki en vue d'intégrer la zone P-039 à la zone c-046

- Les membres du Conseil ont résolu d'approuver le règlement no. 1015 modifiant le règlement no. 881 de la Ville de Maniwaki en vue d'intégrer la zone P-039 à la zone c-046 et demande à la directrice générale ou à la directrice générale et greffière d'émettre un certificat de conformité à cet effet.

Dépôt pour information – Rapport d'activités 2021 – Réseau des lieux d'accueil touristique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Le rapport d'activités 2021 du réseau des lieux d'accueil touristique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est déposé pour information.

Terres publiques intramunicipales

Appui aux MRC de la région administrative des Laurentides – Réaction au processus d'actualisation du programme de délégation de gestion des TPI lancé par le MERN

- Le Conseil de la MRC a unanimement résolu de demander que l'objectif du renouvellement des conventions de gestion territoriale demeure la mise en valeur de façon optimale et intégrée les possibilités de développement qu'offre le territoire, en conformité avec les préoccupations et les besoins locaux et régionaux les terres du domaine de l'état sur les terres publiques intramunicipales (TPI).

Loisir et culture

Adoption de la Politique modifiée de financement – Événements et festivals et modalités de versement de l'aide financière

- Le Conseil de la MRC a résolu d'adopter la Politique modifiée de financement – Événements et festivals telle que présentée et de confirmer que 90 % de l'aide octroyée aux projets financés par cette Politique sera versée suite à la tenue de l'événement et que le résiduel, 10 %, sera versé sur présentation du rapport final.

Financement de projets – Politique événements et festivals

- Le Conseil de la MRC a résolu d'autoriser le versement d'une aide financière aux trois (3) projets suivants, dans le cadre de la Politique événements et festivals pour 2022 :

PROJET	PROMOTEUR	FINANCEMENT
<i>Tournois de curling (4)</i>	<i>Club de curling VG</i>	4 000 \$
<i>Course internationale de chiens de traineau</i>		5 000 \$
<i>56^e édition du Rallye Perce-Neige</i>	Club Rallye Maniwaki	5 000 \$

Adoption – Rapport des dépenses admissibles 2021 pour l'entretien de la Véloroute des Draveurs – Programme d'aide aux infrastructures de transport actif Volet 3 : Entretien de la Route verte et de ses embranchements

- Le Conseil de la MRC a résolu d'adopter le rapport des dépenses admissibles 2021 pour l'entretien de la Véloroute des Draveurs, tel que présenté, conformément aux exigences du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) Volet 3 – Entretien de la Route verte et de ses embranchements.

Autorisation – Démarches relatives à l'octroi d'un contrat d'infographie – Signalisation de la Véloroute des Draveurs

- Le Conseil de la MRC a résolu d'autoriser le service concerné à réaliser une recherche de prix auprès de deux fournisseurs, pour des services d'infographie, et d'autoriser l'octroi d'un contrat avec le soumissionnaire retenu pour l'infographie de la signalisation de la Véloroute des Draveurs, à même le budget disponible à cette fin au budget du Parc linéaire.

**La prochaine séance ordinaire du conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 18 janvier 2022.**

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.